

au paiement des pensions d'oblat, de ne compter au total que 48 anciens moines-lais dans le registre des entrées (dont 6 pour les 34 abbayes de notre département actuel) alors que l'Hôtel des soldats estropiés avait 220 et l'Hôtel Royal plus de 4.000 places.

Ceci montre que, si bien des couvents n'entretenaient plus de vieux soldats, ayant sans doute réussi à s'en faire exempter, si la fraude aussi était fort répandue... les intéressés à l'origine restaient méfiants, n'aimant pas à être enfermés et préféraient conserver leur liberté... Pour les estropiés des provinces le voyage d'ailleurs était insurmontable.

Il serait certes intéressant de retrouver dans les archives locales et en particulier dans les registres paroissiaux les invalides dont nous avons cité les noms, en particulier ceux qui ont séjourné dans nos abbayes ; ce serait un utile complément au présent mémoire et permettrait d'ajouter quelques traits à l'esquisse effacée par le temps de ces vieux soldats dont nous nous sommes efforcés de raviver le souvenir.

Colonel H. de BUTTET.

L'Abbaye de Cuissy

En 1116, Luc de Roucy, parent de l'évêque Barthélémi de Jur (1), doyen rural du Laonnois (2), prêtre desservant le prieuré de St Nicolas de Roucy et la cure de Cuissy décide d'établir dans sa paroisse de Cuissy, une communauté de chanoines pour y mener une vie régulière selon la règle de St Augustin. Avant l'implantation de Norbert de Xanten dans le Laonnois, nombre de chanoines aspirent à une vie évangélique plus communautaire. Luc lui-même, connaît certainement les communautés de chanoines réguliers qui se sont développées en Espagne dans le royaume d'Aragon et qui ont épaulé les premiers pas de la monarchie aragonaise à Jaca dans la reconquista. (3)

Tenté par une vie régulière, Luc va installer une petite communauté sur un emplacement près de Jumigny, près d'une chapelle de la Vierge assez délabrée. Quelques cellules vont s'établir près de l'oratoire que l'on décide de réparer et d'agrandir en église. Le 5 Novembre 1117, l'évêque Barthélémi accorde à Luc une charte d'exemption signée du doyen de la cathédrale Roger, de l'archidiacre Guy et du chantre Bliard.

(1) Cousin germain vraisemblablement.

(2) Doyen rural du Laonnois et non doyen de la cathédrale de Laon.

(3) Félicie de Roucy est une reine d'Aragon et tous les Roucy viennent à Jaca pour la reconquista.

A cette date, deux chanoines de la cathédrale : Gosselin et Étienne se sont installés à Cuissy, bientôt un bourgeois de Laon Odon, qui a fait partie des notables ayant accompagné les reliques de Notre-Dame pendant le premier voyage de quête sur les bords de la Loire, va rejoindre nos trois chanoines.

En 1112, Barthélémi engage nos chanoines à embrasser la règle des chanoines réguliers de Prémontré que Norbert vient de fonder. Luc et ses compagnons font profession de vivre selon l'enseignement de l'évangile, de prendre exemple sur la vie communautaire des premières communautés chrétiennes décrites dans les Actes, et de se conformer à la règle de St Augustin.

Pour approfondir sa vie spirituelle, le chanoine Prémontré devra être « assidu à lire et relire l'Écriture, il ne commencera pas la lecture des livres saints sans avoir prié pour demander la pureté du cœur, l'humilité, l'ardent désir de progresser, toute perfection procède de la lecture et de la méditation, lorsque vous priez, vous parlez à Dieu, et lorsque vous lisez, c'est Dieu qui vous parle ». (4)

Luc pour inciter ses frères à se pénétrer de l'Écriture, nous a laissé un poème : « Lisez ce livre, il est lumière et porte de vie, sa lecture est grâce, comme est bonne la bienheureuse Écriture, c'est une fontaine qui s'écoule et guérit les coeurs languissants par elle l'homme désaccordé est raccordé au Christ ». (5)

A l'exemple de Norbert qui ne prêche jamais sans avoir dit la messe, nos chanoines célèbrent deux messes par jour dont une toujours chantée. Le premier statut de l'ordre insiste sur la grande révérence, le soin et la fidélité du Prémontré à l'égard de l'autel toujours orné, lampes allumées, linges d'une grande propreté, attitudes diligentes etc... (6)

Les diacres et sous-diacres devront communier à la messe et ceux qui s'abstiendront auront à jeûner au pain et à l'eau. Avant de s'approcher de l'autel, le Prémontré prierà « Dieu de rendre dignes les indignes, justes les injustes, purs les impurs ». (7)

En même temps le Prémontré, qui a pris conscience de l'immense besoin d'évangélisation des campagnes, se forme très sérieusement au rôle de prédicateur. La bibliothèque de Cuissy nous a laissé de nombreux manuscrits de sermons car le Prémontré doit savoir « prêcher à temps et à contretemps ». Le thème le plus souvent développé est celui de « Dieu qui peut plus pardonner que l'homme ne peut pécher » et de citer les exemples de Pierre après son reniement, ou de Marie-

(4) Manuscrit Cuissy 177 F. 3 v.

(5) Manuscrit 315 — F. 205 v.

(6) Manuscrit 119 — F. 2 v.

(7) Manuscrit 226 F. 3.

Madeleine la pécheresse. (8) Cette prédication incitant les hommes à la conversion amène rapidement autour des maisons prémontrées, une foule de « convertis », hommes et femmes décidés à mener la vie communautaire des premiers chrétiens.

Dès 1130, Ermengarde de Roucy, veuve de Gautier Brise-lance donne une terre à Cuissy pour y fonder une communauté, puis elle prendra elle-même le voile, avec quarante autres femmes. La règle prévoit que ces chanoinesses ne sortiront pas de leur cloître et « n'auront de conversation avec aucun homme étranger, ni même avec leur parent si ce n'est par une fenêtre en présence de deux femmes à l'intérieur et deux convers à l'extérieur. Ces femmes dont les cheveux sont tondus jusqu'aux oreilles portent une robe de laire, une peau de mouton et sur leur tête, non un voile de soie mais un vulgaire chiffon noir. Malgré cette règle rigoureuse, des jeunes filles ou des veuves, des paysannes pauvres ou des femmes nobles et riches, demandent leur admission chez les Prémontrés ». (9)

Malheureusement, la présence de toutes ces femmes perturbe rapidement la vie des chanoines réguliers et nous voyons Luc qui sait que « toute luxure ou désir malsain s'appelle du même nom fornication » (10) et que « l'amour des femmes est perçant comme le mal de dents » (11), obligé de sévir contre un convers tombé en fornication. Luc prend conseil en cette affaire de Bernard de Clairvaux qui lui répond « malgré mon indignité tu daignes me consulter, pourtant tu avais dans ton voisinage un homme sage de notre ordre qui affectionne tout particulièrement ta maison, Guillaume de St Thierry ou à Prémontré même bien des hommes fidèles et prudents qui auraient pu t'éclairer dans cette affaire délicate. Il ne faut pas més估imer le péril qui est loin d'être mince de la cohabitation des hommes et des femmes... Puisque le frère s'est lui-même accusé de sa chute, quelle que soit la gravité de sa faute, et la déchéance du frère il doit être soigné et non chassé. Mais comme la puanteur du péché est sentie de tous ici, si c'est possible, soigne-le ailleurs, afin que ton petit troupeau si nouveau ne soit pas contaminé par le virus. Mais nos cœurs paternels ne doivent pas être fermés à ce fils pécheur. Il lui faut les conseils tendres d'un père, l'appui sûr de ses frères ; cherche à le faire recevoir dans une maison de Norbert un peu éloignée de chez toi, pour qu'il puisse y faire pénitence sous une discipline plus stricte, dans un lieu nouveau peu exposé, jusqu'au moment où tu jugeras bon de le rappeler près de toi. Il n'est peut-être pas nécessaire qu'il passe dans notre ordre, et nous ne l'accepterions que s'il y venait en toute liberté. Quelle que soit la solution que tu l'envoies ou non résider ailleurs, recherchez tous

(8) Manuscrit 224, page de garde.

(9) Manuscrit 166 bis Herman.

(10) Ms 177 F. 54.

(11) Manuscrit 179 F. 137 verso.

deux en accord qui pourrait le recevoir ; il importe surtout dans cette affaire urgente soit qu'il s'en aille, soit qu'il reste, qu'il prenne conscience pour le salut de son âme combien tout est occasion de se relever et de progresser afin de se détacher complètement de la turpitude où il est. J'en ai écrit suffisamment là-dessus.. Quant au moulin comme il est patent que les convers gardiens y rencontrent fréquemment des femmes, il n'y a que trois solutions : ou interdire de toute façon l'accès du moulin aux femmes, ou confier la garde du moulin à un laïc et non à un convers, ou simplement abandonner le moulin ». (12) Des difficultés semblables surgissent aussi à Prémontré et à St Martin de Laon, très vite les chanoinesses sont éloignées. Pour Prémontré à Rozières, pour St Martin à Diona près de Rethel, pour Cuissy à Gérigny près de Château-Porcien.

Sous l'abbatiait de Luc, le roi Louis VII en 1138, leur donne un muid de blé et un muid de vin à prendre sur le Moulin de Vailly ; de nombreux laïcs font également don de terres, que nos religieux, l'abbé en tête, cultivent eux-mêmes, les Norbertiens étant tenus au travail manuel. A côté de Gauthier Briselance, seigneur de Cuissy et Jumigny qui donne en 1126 tout ce qu'il possédait sur le territoire de Cuissy de la Tour de Laon situé entre Jumigny et l'abbaye jusqu'au territoire de Beaurieux, la rivière d'Aisne et le chemin qui séparait Geny des alleux de Cuissy, nous voyons une forêt donnée par des laïcs sujet d'un grave litige entre les abbayes de Vauclair et de Cuissy. « Les moines de Vauclair et les religieux de Cuissy en venaient aux mains à propos d'une forêt chacun prétendant qu'elle leur avait été donnée ; malgré les interventions répétées de Samson, Archevêque de Reims, Gosselin, évêque de Soissons et Barthélémi, évêque de Laon, le litige ne pouvait prendre fin. Barthélémi, affligé, et très affecté de voir que les religieux de son diocèse se laissaient aller à de tels actes de discorde et qu'ils donnaient le mauvais exemple aux voleurs et aux laïcs, songea qu'il mettrait fin aux rixes en achetant la forêt pour quinze livres d'argent dont il fit don aux chanoines de Cuissy. Il apaisa ainsi par l'achat et la donation cette discorde qui durait depuis si longtemps ». (13)

En 1138, Cuissy fonde l'abbaye de Lieu-restauré au diocèse de Soissons et en 1144, le village de Dizy ; c'est un village qui avait été ravagé par les guerres, à qui Philippe-Auguste en mars 1194, accorda d'importants priviléges pour le repeupler : Charte Communale sur le type de celle de Laon, exemption à perpétuité du service militaire pour toute expédition qui ne permettrait pas aux hommes de Dizy de revenir dormir le soir dans leur maison, exemption de la taille et autres impôts moyennant un serment de fidélité au roi et à l'abbé fait par le maire et les échevins accompagnés à la fête de la

(12) Lettre 79 de St Bernard.

(13) Manuscrit 166 bis Herman.

St Rémi d'un setier de froment et d'avoine, de douze deniers parisis et de deux chapous par famille. Rapidement la population de Dizy s'accrut si fort que le village s'appela Dizy-le-Gros. En 1568, le village fut assailli deux fois par les protestants qui brûlèrent la deuxième fois les catholiques et le curé enfermés dans l'église. Pendant la Révolution, Dizy-le-Gros protesta auprès du gouvernement révolutionnaire contre les spoliations des Prémontrés de Cuissy qui entraînaient la suppression de tous les subsides que les religieux versaient au village de Dizy : premièrement, pour l'entretien des malades et des indigents ; 2^e : pour l'entretien de l'école et l'entretien des deux sœurs chargées de l'instruction gratuite des enfants. Le gouvernement parisien répondit très évasivement à cette question très embarrassante et ne prit aucune mesure pour pallier aux graves inconvénients qui résultaient de la confiscation des biens de Cuissy.

A la mort de Luc en 1155, il semble que l'abbaye se soit débattue dans de graves difficultés financières car les abbés se succèdent et abdiquent les uns après les autres en ayant souvent aliéné quelques biens. (14)

Pourtant entre 1182 et 1190 Guy construit dortoirs, logements conventuels, ateliers, enceintes en pierre de taille. Vers 1220, l'abbé Pierre d'Orchies doit faire un voyage à Rome car l'archevêque de Reims Guillaume de Gainville refuse d'admettre les religieux de Cuissy comme curés dans les cures vacantes autour de l'abbaye quoique cela était tout à fait

(14) La liste des abbés du manuscrit 315 folio 205, ne suit pas exactement l'ordre du sacri et canonici ordinis praemonstratensis annales 1734, tome I, page 105 et suivantes : 1) Luc. 2) Guy, chanoine d'Auxerre, abdique en 1157. 3) Gérard de St-Quentin, chanoine de Prémontré, abdique en 1160. 4) Robert de Ribemont, chanoine de Cuissy, abdique. 5) Hugues de Douai, chanoine de Prémontré, abdique en 1165 pour devenir abbé de Prémontré. 6) Guillaume Henepiax, chanoine de Braine et de Bucilly, quitta Cuissy en 1174 pour Charbreuve et Braine, il aliéna la ferme de St Audebert. 7) Josselin, chanoine de Cuissy, abdique en 1177. 8) Hugues d'Artois, chanoine de Cuissy, abdique en 1182. 9) Guy abbé de Sept Fontaines et chanoine de Valsery, construisit les dortoirs, chambres, ateliers et enceinte et devint abbé de St Martin de Laon en 1190. 10) Hugues, chanoine de Corneux (Haute-Savoie) abbé de Lieu-Dieu (Vendée) quitte Cuissy pour être abbé de St Martin de Laon en 1195. 11) Guillaume de St Omer, Chanoine Prémontré, abbé de Vermand en 1203, retourne à Prémontré. 12) Louis, chanoine de Cuissy, abdique en 1209. 13) Pierre de St Médard, chanoine de Prémontré, meurt en 1217, après avoir acheté des biens pour le monastère. 14) Pierre d'Orchies, chanoine de Braine, abbé de Valsecret puis de Cuissy, bon administrateur, meurt en 1227. 15) Goswin, abbé du Lieu-restauré, chanoine de Cuissy, fit beaucoup de choses utiles pour l'église, il meurt en 1233. 16) Lambert, abbé du Lieu-restauré, abbé de Cuissy puis de Thenailles en 1235. 17) Conrad, abbé de Prémontré, déposé par des calomnies, devient abbé de Cuissy et meurt en 1241. 18) Pierre de Montmirail, édifie la chapelle St Jean, meurt en 1244.

conforme aux statuts des Prémontrés et qu'ils étaient des prêtres pieux et instruits. Rome donna raison à Cuissy et les paroisses d'Euilly, Geny et Pargnan leur furent confiées jusqu'à la Révolution. (15) Au XIII^e siècle on compte quatorze profès à Cuissy. (16)

Au début du XIV^e siècle on signale un très grand relâchement dans l'abbaye ; les abbés sont pourris de dettes, dilapident les biens à tel point qu'en 1399 le nouvel abbé Philippe de Voussiennes met sa crosse abbatiale en gage. En 1524 un abbé Aimé de La Fontaine est visiteur de l'ordre, c'est le moment des abbés commendataires. En 1646 l'abbé Pierre Durbans réforme victorieusement le monastère et son successeur Isidore Amour fait des constructions dans l'abbaye. Au XVIII^e siècle Gabriel de Moy et Joseph Dionis sont des bibliophiles. (17) Joseph Dionis était le fils du grand chirurgien parisien Pierre Dionis et il reconstruisit l'abbatiale avec magnificence. Les travaux sont terminés en 1746 et le 18 Septembre de la même année la nouvelle église est consacrée par le Cardinal de Roheschouart, on y transféra alors les restes du premier abbé Luc sous une tombe de marbre vis-à-vis du grand autel. Les autres abbés, dont Dionis, furent inhumés sous des plaques de plomb ; les lieux réguliers furent également rebâtis en particulier les bâtiments de la basse-cour et de l'avant-cour.

A la Révolution l'abbaye possède 150 hectares de terre qui se répartissent en 213 arpents de terre labourable où l'on récolte froment, seigle, avoine et huile de navette (40 pots en 1671), 57 arpents de prés et marais, 25 arpents de vigne qui donne un excellent vin, quelques bois à Ecoupons et Chabret sur le territoire de Beaurieux donnant gros bois, fagots et échalas, des viviers près de l'abbaye, un moulin à eau à Billa, une pêcherie sur l'Aisne, à Maizy, qui a été affermée au XVII^e siècle, comprenant une maison de pêcherie couverte en chaume pour la pêche à la nacelle. Le fermier devait en plus des soixante livres tournois, vingt livres de beurre frais et dix plats de poissons à fournir aux fêtes de l'Ascension, Pentecôte, Fête-Dieu, Pierre et Paul, Norbert, Assomption, Augustin, Nativité de la Vierge, Dédicace de l'Église et Toussaint. (18)

(15) Des livres provenant de la cure d'Euilly sont encore à la bibliothèque de Laon.

(16) Louis, Pierre l'Anglais, Jean de Cormicy, Jean de Béthune, Jean Hollandais, Nicolas Béguin, Eloy, Rémy, Willand, Pierre de Montmirail, Gérard de Rozoy, Jean de Nouvion, Barthélémi, Gérard de Remies. Manuscrit 315, folio 205 verso.

(17) La bibliothèque possède encore des livres de ces abbés avec des ex-libris. cf. Hennezel d'Ormois.

(18) «Le Laonnois féodal», Maxime de Sars.

A la Révolution il y avait douze religieux, quatre diacres et trois convers. (19) Le relevé fait le 13 Décembre 1789 de l'état des biens de l'abbaye révèle que le revenu est de 5.100 livres 7 sols de rentes, un peu d'argenterie, 18 couverts, 12 cuillères à ragoût, 2 huiliers, 2 chandeliers, peu de meubles, très simples mais décents. A la sacristie, il y avait 5 calices, dont deux en vermeil et trois en argent, une croix, une monstrance et un soleil, deux candélabres, deux bâtons de chantre en argent, un bénitier en argent, une paix en argent, deux encensoirs, quelques chapes, huit brochées en or, huit en velours cramoisi, trois noires, six en damas, très pauvres, huit chasubles brodées, trente chasubles ordinaires, seize tuniques, six tableaux religieux d'auteurs inconnus et une belle bibliothèque. (20) De cette belle bibliothèque restent seulement 50 manuscrits et quelques livres. (21)

Pendant la tourmente, l'abbé Claude Flamin fut élu évêque constitutionnel du département de l'Aisne le 2 Février 1791 mais il refusa donnant comme prétexte son grand âge. Il se réfugia alors à Trucy avec Jean Minel et Nicolas Lanois qui vaccinait les enfants et exerçait la médecine. Ils reprisent là leur vie de prière et de pénitence dans la dignité et la pauvreté. Claude Flamin mourut en 1798, Nicolas Lanois en 1821, et François Minel en 1846. Tous trois sont enterrés dans le cimetière de l'église de Trucy où l'on peut voir encore leur monument funéraire. Nous savons également que Jean-Baptiste Leclerc après avoir sauvé du pillage quelques ornements d'église, retourna en Thiérache à La Herye où il fut curé, jusqu'à sa mort en 1825. L'autel de l'abbaye de Cuissy serait celui de l'église de Nouvion le Vineux, l'arc triomphal se trouverait à l'église de Chaudardes. L'abbaye allait servir d'usine de coupe-rose et d'alun et employer 150 ouvriers ; au moment du blocus continental, elle fut transformée en sucrerie et employa 20 ouvriers. Maintenant c'est une ferme appartenant à Monsieur Chovet où l'on peut encore admirer quelques bâtiments du XVIII^e siècle, des restes du XII^e, ainsi que la vieille enceinte.

(19) Claude Flamin abbé depuis 1764, Jean-Baptiste Wadelincourt prieur, Jean-Baptiste Leclerc procureur, Jean-François Minel cellier, Henri Bigot, François-Etienne Quentin, Anne-César-François Delattre, Hubert Latache, Pierre Vergus, Jean-Baptiste-Félix Marat, Jean-Baptiste Laurent Commuts, François Demongeat tous prêtres, Jean-Baptiste Doulet, Martin Louis Friant, Pierre Godi, Jean-François Berton diacres, Nicolas Hilaire Lanois, Nicolas Germain, Louis Eabillote convers.

(20) Dossier des archives.

(21) Une quarantaine sont répertoriés à l'heure actuelle dont quelques-uns ayant appartenu aux abbés Dionis et de Moy, avec ex-libris et autographies.